

[Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable] (P107.2)

1- Définition	<i>Dimension développement durable</i>	Gestion financière et patrimoniale : maintien de la valeur du patrimoine de la collectivité
	<i>Finalité</i>	Compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le service
	<i>Définition</i>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte
	<i>Unité</i>	Sans dimension (exprimé par un pourcentage)
	<i>Fréquence de détermination</i>	Annuel. Les données prises en compte sont celles qui sont connues au 31/12 de l'année N
	<i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i>	Tout service assurant la distribution et/ou le transport de l'eau potable
2- Calcul	<i>Données nécessaires</i>	- Longueur du réseau de desserte - Linéaire renouvelé du réseau de desserte : renouvelé, remplacé à l'occasion des renforcements, réhabilité. Les branchements ne sont pas pris en compte dans le réseau de desserte
	<i>Producteur des données</i>	Collectivité et opérateur
	<i>Échelle de calcul</i>	Les données sont collectées sur un périmètre caractérisé par la même mission de distribution d'eau et un opérateur unique. L'indicateur est calculé au niveau de ce périmètre ou à un niveau supérieur en consolidant les données
	<i>Règles de calcul</i>	(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) X 100 - Le linéaire considéré comme linéaire renouvelé pour le calcul de l'indicateur est égal au linéaire renouvelé, auquel il convient d'ajouter les linéaires remplacés à l'occasion de renforcement, ainsi que les réhabilitations, si ces opérations sont reconnues avoir pour effet d'en prolonger la durée de vie d'une durée équivalente à celle de la pose d'un réseau neuf - Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisées dans le renouvellement - Il convient d'additionner les linéaires renouvelés d'une part par la collectivité et d'autre part par l'opérateur, sur le périmètre considéré
	<i>Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données</i>	Il est recommandé d'avoir un système d'enregistrement des travaux effectués sur le réseau qui permet de déterminer le linéaire renouvelé et qui assure la traçabilité des informations sur au moins 5 ans
	<i>Degré de confiance</i>	Le degré de confiance est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe. Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur
	<i>Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul</i>	Non pertinente. La comparaison peut parfois être pertinente. Ce n'est pas le cas de la consolidation, notamment du fait des contextes très différents entre les services : âge du réseau, matériaux, qualité de l'eau - Dans le cas d'une même collectivité avec plusieurs opérateurs, la consolidation devient nécessaire. Dans ce cas, l'indicateur est pondéré en le multipliant par le linéaire de réseau de desserte de chaque périmètre couvert par un opérateur donné

3- Interprétation au niveau local	<i>Données contextuelles</i>	Etat du réseau d'eau potable, par rapport au service attendu.
	<i>Indicateurs liés</i>	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indice linéaire de pertes en réseau, indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, rendement du réseau de distribution
	<i>Règles pour l'interprétation au niveau local</i>	- La recherche d'un taux élevé de renouvellement n'est pas un objectif en soi. Il faut lier cet indicateur à l'état du patrimoine, défini par les autres indicateurs liés - L'interprétation de cet indicateur sera d'autant plus significative si le service a une bonne connaissance du patrimoine et s'il existe un plan de renouvellement (cf. fiche PE 3) - Signification d'une évolution positive ou négative dans le temps : aucune sur l'état du réseau - Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance
4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre services	<i>Différences de contexte</i>	Aucune interprétation ne doit être faite à partir de l'observation de la seule valeur de cet indicateur, sans considération simultanée des valeurs des indicateurs liés dans chacun des services et de facteurs illustrant des différences de contexte tels que l'âge moyen du réseau, la nature des canalisations, la qualité de l'eau
	<i>Effets méthodes</i>	- Respect des règles de calcul, notamment sur la prise en compte ou non des différents types de travaux dans le linéaire renouvelé - Performance et fiabilité sur la durée de 5 ans du système d'enregistrement des travaux sur le réseau
	<i>Prise en compte du degré de confiance</i>	Pour comparer les résultats entre services, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance